

**Guide des services informatiques offerts aux étudiants
de l'Université de Montréal**

Année universitaire 2011-2012

Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC)
Bureau des services aux utilisateurs
Université de Montréal
Août 2011

Table des matières


1 - <i>Mon portail UdeM</i>	3
2 - <i>L'authentification Web</i>	3
3 – <i>Qu'est ce que le code d'accès DGTIC</i>	4
4 - <i>Mon profil DGTIC</i>	5
5 - <i>Les principaux services</i>	5
A. Service intranet universitaire – SIM	5
B. Adresse de courriel institutionnelle.....	6
C. Service de courriel institutionnel Exchange.....	6
D. Mon WebDépôt.....	6
E. Accès aux ordinateurs sur le campus de l'Université de Montréal	7
F. Accès filaire libre au réseau informatique – Prises orange	7
G. Accès sans fil au réseau informatique.....	7
H. Accès hors campus aux ressources électroniques des bibliothèques - PROXY	7
i. Accès aux produits de la logithèque Web	8
J. Cours en ligne - StudiUM	8
K. Points de services techniques.....	8
L. Soutien aux utilisateurs	8
M. Retrait des privilèges.....	8
6 - <i>Les capsules d'autoformation</i>	9

1 - Mon portail UdeM

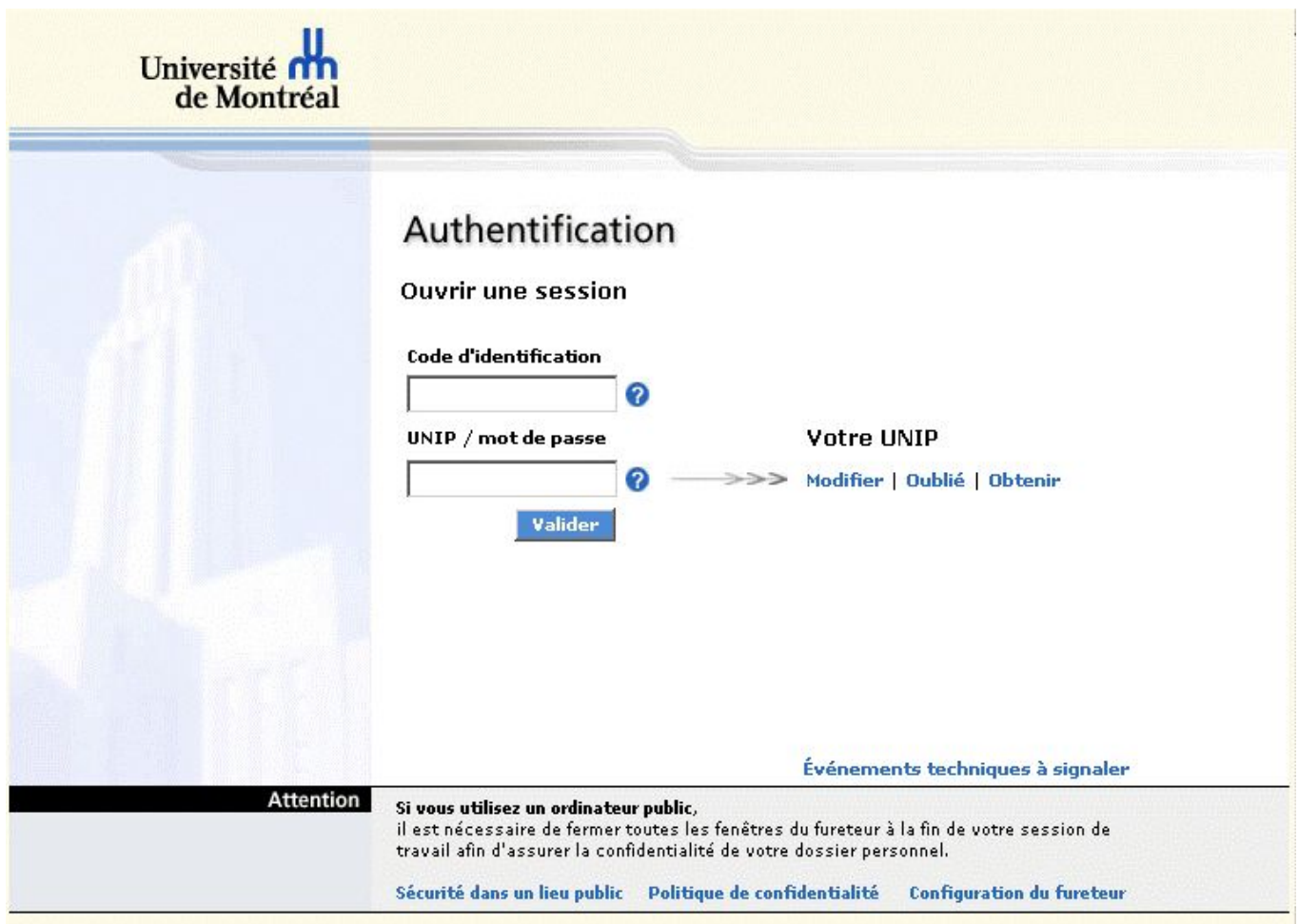
«[Mon portail UdeM](#)» regroupe la majorité des informations et services utiles pour un étudiant.

L'accès à *Mon portail UdeM* se fait à partir du site de l'Université de Montréal (<http://www.umontreal.ca>, en cliquant sur *Mon portail UdeM* dans les liens en haut à droite) ou directement à l'adresse Web : <https://www.portail.umontreal.ca>.

2 - L'authentification Web

Vous devrez tout d'abord vous identifier à l'aide de votre [code permanent](#) et de votre .

Lors du premier accès, on vous demandera de modifier votre *UNIP / mot de passe*. Afin que celui-ci soit valide et sécuritaire, [vous devez respecter certaines règles](#). Notamment, **votre UNIP / mot de passe doit être formé de 8 caractères, et il ne doit pas contenir votre nom ou votre prénom**. Assurez-vous de ne pas oublier votre *UNIP mot de passe*.



Université de Montréal

Authentification

Ouvrir une session

Code d'identification ?

UNIP / mot de passe ?

Votre UNIP

[Modifier](#) | [Oublié](#) | [Obtenir](#)

Événements techniques à signaler

Attention Si vous utilisez un ordinateur public, il est nécessaire de fermer toutes les fenêtres du fureteur à la fin de votre session de travail afin d'assurer la confidentialité de votre dossier personnel.

[Sécurité dans un lieu public](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Configuration du fureteur](#)

Afin d'assurer la protection de vos renseignements personnels, le changement de votre *UNIP* vous sera imposé au moins à tous les six mois. Toutefois il vous est possible de le modifier en tout temps sur la page d'authentification de *Mon portail UdeM* en cliquant sur «*UNIP – Modifier*» dans la partie de droite. Vous devez connaître votre *UNIP* actuel pour faire cette modification.

Si vous avez oublié votre *UNIP*, il est possible de vous en choisir un nouveau en cliquant sur «*UNIP - Oublié*» au même endroit. Cependant, pour ce faire, vous devez avoir en votre possession votre [carte UdeM](#) et votre dossier d'étudiant doit contenir certains renseignements personnels.

S'il vous est impossible d'utiliser l'une ou l'autre de ces options, consulter les informations concernant le *UNIP* sur le [Guichet étudiant](#).

3 – Qu'est ce que le code d'accès DGTIC

Votre [code d'accès DGTIC](#) vous servira lors de l'authentification à différents services informatiques, tels que le courriel institutionnel Exchange, l'accès aux ordinateurs sur le campus, le service PROXY des Bibliothèques, etc.

Votre [code d'accès DGTIC](#) est inscrit dans l'encadré *Mon profil* de *Mon portail UdeM*, sous *Identification*. Il est bon de le noter pour usage ultérieur.

Attention : Votre code d'accès n'est pas votre *UNIP*.

Pourquoi utilise-t-on un code d'accès DGTIC au lieu de simplement utiliser le code permanent ?

Parce que votre code permanent contient deux informations dont nous devons assurer la confidentialité, soit la date de naissance et le sexe. Se servir du code permanent comme code d'accès rendrait publiques ces informations.



Pour plus d'informations, [consultez la page d'information sur l'authentification](#) sur le site de la Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC).

4 - Mon profil DGTIC

Mon profil informatique à la DGTIC désigne l'application avec laquelle vous pouvez gérer vous-même votre dossier informatique. *Mon Profil DGTIC* regroupe la majorité des services qui vous sont offerts par la DGTIC. L'application est accessible sous le lien *Profil DGTIC* dans l'encadré *Mon profil* de [Mon portail UdeM](#).

Sans intermédiaire et sans délai, effectuez vous-même les opérations courantes telles que:

- Vous abonner au service de [courriel institutionnel](#) Exchange
- Indiquer ou modifier votre adresse d'acheminement de courriel
- Modifier votre adresse de courriel institutionnelle
- Modifier vos mots de passe / UNIP
- Réactiver ou fermer vos comptes informatiques



[Consultez la documentation du service.](#)

5 - Les principaux services

L'utilisation des ressources informatiques doit être essentiellement dédiée à la réalisation de la mission de l'Université. Ainsi ces services ne doivent en aucun cas être utilisés pour un usage personnel, commercial, de publicité ou de sollicitation sous peine de retrait immédiat des privilèges. [Consultez la politique d'utilisation des ressources informatiques.](#)

A. Service intranet universitaire – SIM

Lors de votre inscription, l'accès intranet universitaire vous a été accordé par le biais de l'accès SIM. Cet abonnement vous permettra d'accéder à différents services auxquels vous serez abonné tout au long de vos études et ce grâce à votre code d'accès DGTIC et à votre UNIP.

[Cliquez ici pour vérifier l'état de votre accès intranet universitaire - SIM.](#) Il se peut que vous ne réussissiez pas à vous y authentifier. En effet, dans certains cas, suite à une erreur dans votre dossier, cet abonnement automatique à SIM ne peut être complété au moment de votre inscription aux cours. Vous devez alors procéder aux vérifications suivantes.

Vous pouvez vérifier votre abonnement à l'Intranet universitaire – SIM en utilisant l'application [Mon Profil DGTIC](#) et en cliquant sur *Vos comptes* dans le menu. Si le *Service Intranet universitaire (SIM)* n'y apparaît pas, utilisez l'item *Comptes offerts* dans le menu et sélectionnez *Ouvrir compte* correspondant au *Service Intranet universitaire (SIM)*. C'est sous cet abonnement que viendront s'ajouter différents autres services comme le courriel Exchange, WebDépôt, Cours en ligne - WebCT, l'accès aux prises réseau en accès libre, l'accès sans fil, le service PROXY, etc. Certains de ces services seront nommés explicitement dans votre Profil DGTIC.

Pour plus d'informations, [consultez la page d'information sur l'authentification](#) sur le site de la Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC).

B. Adresse de courriel institutionnelle

Lors de votre inscription, l'Université vous a réservé une adresse de courriel institutionnelle du type *prenom.nom@umontreal.ca*.

C'est l'adresse que l'Université utilise pour communiquer avec vous. C'est aussi cette adresse qui sera publiée au [répertoire des personnes](#).

Par défaut, le courriel envoyé à votre adresse de courriel institutionnelle est redirigé vers l'adresse de courriel personnelle que vous avez fournie lors de votre demande d'admission. Cependant, il est fortement suggéré d'opter pour le service de courriel institutionnel *Exchange*.

Au besoin, l'application [Profil DGTIC](#) vous permet de modifier votre adresse d'acheminement de courriel ou de contrôler la publication de votre adresse de courriel institutionnelle au répertoire des personnes. L'item «Courriel» dans le menu vous permet de procéder à ces opérations.



C. Service de courriel institutionnel Exchange

L'application [Profil DGTIC](#) vous permet de vous abonner au service de courriel institutionnel. Sélectionnez l'item *Courriel* du menu et cliquez sur *Service de courriel Exchange*. Notez qu'à la section *Acheminement du courriel* vous devez choisir l'option *Votre compte sur le serveur de courriel Exchange*.

Pour accéder à votre service de courriel institutionnel en mode Web, vous pouvez cliquer sur «*Service de courriel Exchange*» dans l'encadré *Mon profil* de *Mon portail UdeM*, ou aller directement à <https://outlook.umontreal.ca>.

Votre code d'accès DGTIC et votre UNIP / mot de passe vous permettront d'accéder à votre courriel.

[Consultez la documentation du service.](#)

D. Mon WebDépôt

WebDépôt est un service Internet de dépôt et de partage de fichiers actifs de tous genres. Ce service est doté d'une application Web qui donne accès à cet environnement de stockage n'importe où, n'importe quand et avec n'importe quel dispositif capable de communiquer avec l'Internet. Ce service permet le partage de documents électroniques et constitue une alternative avantageuse aux transferts de fichiers par courriel.

Vous y avez accès par le menu de gauche de «[Mon portail UdeM](#)» au moyen du lien nommé «*Mon WebDépôt*».

Votre code d'accès DGTIC et votre *UNIP* / mot de passe vous permettront d'y accéder.

[Consultez la documentation du service.](#)


E. Accès aux ordinateurs sur le campus de l'Université de Montréal

Plusieurs départements ou facultés mettent à la disposition de leurs étudiants des locaux munis d'ordinateurs. D'autres postes de travail sont disponibles dans les bibliothèques.

Votre code d'accès DGTIC et votre *UNIP* / mot de passe vous permettront d'y accéder.

F. Accès filaire libre au réseau informatique – Prises orange

Vous avez un ordinateur portable personnel et désirez le relier par câble au réseau informatique? L'Université de Montréal offre un service de prises réseau en accès libre («prises orange») aux étudiants de l'institution disposant d'un ordinateur portable personnel.


L'utilisation d'une prise réseau en accès libre permet, pour une période déterminée, d'accéder aux mêmes services informatiques que ceux auxquels vous avez accès si votre ordinateur est à l'extérieur du campus - à votre domicile par exemple. Recherchez l'affiche orange ou le pictogramme .

Votre code d'accès DGTIC et votre UNIP / mot de passe vous permettront d'y accéder.

[Consultez la documentation du service.](#)

G. Accès sans fil au réseau informatique

Vous avez un ordinateur portable personnel muni d'une carte réseau sans fil et désirez accéder au réseau sans fil? L'Université de Montréal offre un service d'accès sans fil aux étudiants de l'Université. Des bornes d'accès sont déployées à travers la majorité des immeubles du campus.

L'utilisation du réseau sans fil permet, pour une période déterminée, d'accéder aux mêmes services informatiques que ceux auxquels vous avez accès si votre ordinateur est à l'extérieur du campus - à votre domicile par exemple. Recherchez ce pictogramme .

Votre code d'accès DGTIC et votre UNIP mot de passe vous permettront d'y accéder.

[Consultez la documentation du service.](#)

H. Accès hors campus aux ressources électroniques des bibliothèques - PROXY

Le service PROXY offert par la Direction des bibliothèques permet un accès direct aux ressources documentaires des bibliothèques à partir d'un appareil qui n'est pas branché directement au réseau campus. La majorité des ressources électroniques (périodiques, bases de données et données numériques) offertes consistent en des abonnements régis par des contrats de licences et dont l'utilisation est réservée à la communauté universitaire. Le service PROXY permet aux étudiants d'accéder à ces ressources de l'extérieur du campus. Vous pouvez utiliser ce service pour consulter des périodiques électroniques à partir de votre domicile. Tout étudiant ou membre du personnel est autorisé à utiliser le service PROXY. Il n'est pas nécessaire de s'abonner à ce service.

Votre code d'accès DGTIC et votre UNIP / mot de passe vous permettront d'y accéder après avoir configuré votre fureteur.

[Consultez la documentation du service.](#)

i. Accès aux produits de la logithèque Web

Ce service permet de télécharger et d'installer sur un ordinateur institutionnel les logiciels qui y sont disponibles.

Les étudiants peuvent télécharger sur leur ordinateur personnel (du campus ou du domicile) des produits de la logithèque comme le logiciel antivirus VirusScan.

[Consultez la documentation du service](#)

J. Cours en ligne - StudiUM

L'Université de Montréal met à la disposition des étudiants un nouvel environnement numérique d'apprentissage et de collaboration, StudiUM.

StudiUM peut être utilisé dans les cours en présence ou entièrement en ligne afin de soutenir des pratiques et des activités.

Naviguez jusqu'à l'adresse studium.umontreal.ca et utilisez votre code d'accès DGTIC et votre UNIP / mot de passe pour vous connecter.

[Consultez la documentation du service.](#)

K. Points de services techniques

Les Points de services techniques (PST) disponibles sur le campus offrent un service de prêt d'équipements audiovisuels et informatiques. Vous trouverez les coordonnées des PST en [cliquant ici](#).

L. Soutien aux utilisateurs

Pour toute demande d'information ou de soutien concernant les services offerts :

- cliquez sur l'item *Besoin d'aide* se trouvant au haut de chaque page du [site Web de la DGTIC](#) et remplissez le formulaire électronique qui sera affiché,
- ou téléphonez au 514-343-7288.

M. Retrait des privilèges

À la deuxième session sans inscription, un avis de retrait des privilèges vous sera acheminé par courriel pour chacun des services auxquels vous êtes abonné. Cet avis sera répété hebdomadairement durant quatre semaines avant le retrait du service.

Il est important de maintenir active une adresse d'acheminement de votre courriel afin d'être assuré de recevoir et de consulter les avis de retrait de service. Voir *Adresse de courriel institutionnelle* à la section 5.B du présent document.

6 - Les capsules d'autoformation

La DGTIC offre des [capsules d'autoformation](#) adaptées au contexte universitaire afin de faciliter l'utilisation des technologies de l'information à l'ensemble de la communauté.